

Communiqué de presse

AMSÉE

POUR DIFFUSION
LE 8 JUILLET 2015

ASSOCIATION MADELEINENNE POUR LA
SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

L'AMSÉE invite la Société d'état Hydro-Québec à assumer ses responsabilités environnementales et à faire preuve de leadership dans la gouvernance de ses réseaux autonomes.

8 juillet 2015, Havre-aux-Maisons - Hydro-Québec prévoit défrayer 20 millions \$ pour nettoyer le site de Cap-aux-Meules suite au déversement de diesel de son oléoduc en septembre 2014. Elle demande maintenant à la Régie de l'énergie l'autorisation de créer un compte d'écarts qui permettrait de répartir les coûts d'événements imprévisibles en réseaux autonomes, redistribuant ainsi ces frais à la clientèle en les intégrant aux tarifs d'électricité des Québécois. Ce nouvel épisode ramène à l'avant plan l'importance d'inclure les coûts d'entretien, de réparation, de gestion des risques et de démantèlement aux coûts de production lors de l'évaluation des scénarios énergétiques. Cela devient d'autant plus pertinent que le gouvernement du Québec est à définir sa Politique énergétique pour les 10 prochaines années.

En réalité, peu d'événements accidentels ne sont aussi probables qu'un déversement lors d'utilisation d'hydrocarbures. Les Îles de la Madeleine à elles seules listent plusieurs déversements historiques majeurs et coûteux, dont la décontamination du site de la première centrale thermique au coût de plus de \$ 11 millions¹. Hydro-Québec elle-même affirme que l'utilisation des combustibles comme source d'approvisionnement dans ses 19 centrales en réseaux autonomes a pour effet d'augmenter les risques et les coûts associés à tout événement imprévisible majeur y survenant². On ne saurait trouver meilleurs arguments en faveur d'une réduction de la dépendance au pétrole dans les réseaux autonomes, en faveur de leur conversion aux énergies renouvelables et d'une intensification des efforts en efficacité énergétique auprès des communautés éloignées comme celle des Îles-de-la-Madeleine.

L'AMSÉE considère que ces risques d'événements imprévisibles en réseau autonome – et donc ces frais « imprévus » - seraient réduits à néant si ceux-ci étaient alimentés en énergie alternative. Reste tout de même à savoir si l'événement de Cap-aux-Meules était imprévisible; à cet effet, une enquête du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) est en cours pour évaluer s'il y a eu négligence. Les usagers n'ont souvent pas le choix des sources énergétiques auxquelles ils ont recours, ni d'influence sur les pratiques de gestion des compagnies qui les desservent. L'AMSÉE met donc un bémol sur l'intention de faire payer les clients qui sont somme toute impuissants face aux choix d'Hydro-Québec, qu'il s'agisse d'entretenir adéquatement les infrastructures pipelinaires ou d'approvisionner les Madelinots en électricité produite à partir du mazout.

« Quand Hydro-Québec se verra-t-elle imposer de commencer sans délai un plan d'investissement responsable et conséquent permettant d'engager la transition énergétique de ses réseaux autonomes et ce, sans menacer le développement des communautés desservies? » demande Marianne Papillon, porte-parole de l'AMSÉE. « Ces événements accidentels doivent être réduits à la source plutôt que de simplement ajuster les tarifs d'électricité en fonction de la situation regrettable actuelle. Notre association suggère qu'Hydro-Québec revoie le mode de gouvernance de ses réseaux autonomes et qu'elle travaille plus près de ces communautés afin qu'elles puissent participer aux choix énergétiques qui les concernent. Nous saluons l'initiative de jumelage éolien-diesel annoncée aux Îles de la Madeleine mais nous recommandons un plus grand leadership dans l'assainissement de l'ensemble des réseaux autonomes, » ajoute la porte-parole.

Date: 8 JUILLET 2015

Pièces n°: C-ROLL-

0041

1 : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3401-98/Req-revisee/Hqt-3/HOT3_Document4.PDF

2 : http://publicsdc.regie-energie.qc.ca/projets/282/DocPri/R-3905-2014-B-0250-DDR-RepDDR-2015_06_12.pdf

- 30 -

L'AMSÉE est un OSBL ayant pour mission de promouvoir la sécurité énergétique et environnementale aux Îles de la Madeleine. Elle vise à stimuler la mise en place de mesures réduisant les risques et les impacts des événements accidentels terrestres et maritimes liés à l'approvisionnement énergétique, sur l'archipel et dans le golfe du Saint-Laurent. Elle vise aussi à contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale madelinienne en valorisant la réduction des besoins à la source et l'efficacité énergétique (www.amsee.ca).

Source : Marianne Papillon, porte-parole de l'AMSÉE, 418 969-2073 amsee.ca@outlook.com